

COMMUNIQUÉ NATIONAL DE LA COORDINATION DES INTERMITTENT·E·S ET PRÉCAIRES (CIP)

Article 11 du Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946

"Tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence."

SOYONS À LA HAUTEUR DES ENJEUX : FONDONS UNE NOUVELLE ASSURANCE CHÔMAGE...

La première revendication exprimée par la centaine de théâtres et lieux de culture occupés partout en France est l'abrogation de la réforme de l'Assurance Chômage voulue par le gouvernement. Il n'est pas anodin que ce sujet, si souvent secondaire dans le débat public, s'impose avec force aujourd'hui.

S'il est bien un enseignement à tirer de la crise sanitaire, c'est le rôle fondamental de l'Assurance Chômage comme indispensable amortisseur social. Comme lors de la crise économique de 2008, la France a compté sur son modèle social pour tenter d'en modérer les effets destructeurs. Ainsi, pour répondre immédiatement à l'impossibilité de travailler, l'État a recouru massivement au dispositif de chômage partiel afin de protéger les salarié.e.s. Or cette solution indispensable et vitale ne concerne que celles et ceux qui ont un contrat de travail en cours ou signé d'avance. Autrement dit, l'activité partielle est réservée aux salarié.e.s en emploi stable

Un an après le début de la crise, le constat est accablant : loin des promesses présidentielles de ne *"laisser personne au bord de la route"* ou du *"quoi qu'il en coûte"*, des millions de citoyen·ne·s basculent dans la précarité, la France a dépassé les dix millions de pauvres et le nombre de chômeuses et chômeurs explose. Non seulement le gouvernement ne met pas tout en œuvre pour les indemniser mais, pire, il promet d'aggraver violemment leur situation en les appauvrissant davantage avec la nouvelle réforme d'Assurance Chômage applicable au 1^{er} juillet 2021.

Pour rappel, cette réforme prive chaque mois 20 000 personnes de toute indemnisation (durcissement des critères d'accès) et fera 1 milliard d'euros d'économies par an sur les plus précaires d'entre-elles (changement de calcul de l'indemnisation). Pour rappel l'ensemble des syndicats de salarié.e.s y sont radicalement opposés.

Il s'agit clairement de la double peine : l'État assume donc une criminalisation de la pauvreté.

De plus, ce gouvernement vient de répondre avec un mépris inadmissible aux revendications exprimées par toutes et tous depuis des semaines. Nous avons sans doute été naïves et naïfs de croire que, en alertant les ministres et Emmanuel Macron, des mesures allant dans le sens du bien commun seraient prises.

Nous les pensions incompétent·e·s, mal informé·e·s. Ils et elles sont, en fait, d'une redoutable efficacité dans leur construction du "monde de demain".

Un demain qui nous ramène à avant-hier, avant le Conseil National de la Résistance et l'invention de la Sécurité Sociale.

Denis Kessler, alors numéro deux du MEDEF, nous l'avait annoncé en 2007 : "*Le modèle social français est le pur produit du Conseil national de la Résistance. Un compromis entre gaullistes et communistes. Il est grand temps de le réformer, et le gouvernement s'y emploie. (...) Il s'agit de défaire méthodiquement le programme du CNR.*"

HISSEZ-NOUS À LA HAUTEUR DES ENJEUX !

Depuis des jours, dans les lieux occupés ou dans les agoras, se rencontrent des étudiant.e.s, des livreurs Deliveroo Uber, des travailleuses et travailleurs de la culture, des autrices et auteurs, des intermittent.e.s de l'emploi, des chômeuses et chômeurs,... Si les situations sont diverses, toutes témoignent d'une seule chose : la précarité est L'URGENCE SOCIALE ABSOLUE. Il est inadmissible de se résigner à contempler les désastres humains derrière les statistiques.

Que répondre aux chômeuses et chômeurs non indemnisé.e.s ? Aux intermittent.e.s de l'emploi ? Aux étudiant.e.s réduits à faire la queue dans des files alimentaires ? À toutes celles et ceux qui ont été uberisé.e.s, ce nouvel esclavage légal, par les réformes successives ? Aux femmes et aux malades qui se voient refuser toute indemnisation de leur congé maternité ou maladie ?

SI LA FABRIQUE DE LA MISÈRE DEVIENT SYSTÉMIQUE, IL EST URGENT DE REFONDER LE SYSTÈME !

Il ne s'agit plus d'essayer de défendre les dernières miettes de nos droits sociaux.

Ayons le courage d'acter que le modèle social était déjà mortellement blessé avant le Covid.

Rappelons que plus d'un chômeur sur deux n'étaient pas indemnisés avant la nouvelle réforme.

Nous exhortons les responsables politiques, les syndicats, les associations, les médias et les citoyen.ne.s à s'emparer de ce sujet majeur qui nous concerne toutes et tous.

Retrouvons la dignité des résistantes et résistants qui, en pleine guerre mondiale et sous occupation, ont eu le courage de réfléchir au bien commun et à un programme social. Et ceci, en surpassant leurs différences.

Refondons ensemble et imposons une nouvelle Assurance Chômage, une nouvelle Sécurité Sociale globale et ambitieuse qui retrouverait son sens initial, celui de permettre à toutes et tous de vivre décemment, avec dignité.

Notre modèle social est un enjeu trop essentiel pour que le débat nous soit confisqué par quelques gouvernants.

Soixante-dix ans après la mort d'Ambroise Croizat, mettons en place des droits attachés à la personne, détachés de l'emploi.

UNISSONS-NOUS POUR MENER CE COMBAT !